

COMPOSITION DE GÉOGRAPHIE

ÉPREUVE À OPTION : ÉCRIT

Jean-Baptiste Lanne-Chesnot, Nancy Meschinet de Richemond

Durée : 6 heures

Coefficient : 3

Sujet : « Les lieux de l'alimentation dans le monde »

En 2019, 120 copies ont été rendues (sur 125 inscrits). La moyenne de l'épreuve s'établit à 10,2/20, avec un écart-type de 5,3. Les notes s'étalent de 1 à 20 et 51 copies (42,5%) atteignent ou dépassent la moyenne. Le jury souhaite souligner la qualité d'ensemble des copies. Cette qualité témoigne d'une bonne culture géographique, du sérieux de la préparation de la question au programme et de l'assimilation des outils et méthodes disciplinaires. 34 copies obtiennent une note égale ou supérieure à 14 (soit un peu plus de 28%). Le jury a eu la satisfaction d'attribuer quatre 20 et l'une de ces copies a retenu particulièrement son attention par son très haut niveau de maîtrise de la méthodologie et du raisonnement géographique et de la mobilisation fine, nuancée et pertinente des connaissances acquises au cours de l'année de préparation sur la question au programme.

Les candidats et candidates devaient traiter « les lieux de l'alimentation dans le monde ». Le sujet demandait ainsi de s'interroger sur une notion centrale en géographie, celle de lieu. Cette notion est à la fois classique (est-ce pour cela que certain(e)s l'ont considérée comme évidente et n'ont pas pris la peine de la définir ?), mais elle a aussi été profondément revisitée ces dernières années.

Avant tout, le jury souhaite rappeler avec force l'importance de la rédaction : trop de devoirs sont écrits dans une langue approximative. Cette année, le jury a eu la surprise de relever dans nombre de copies des phrases qui n'avaient aucun sens du fait de mot(s) oublié(s). Les fautes d'orthographe, de syntaxe et de conjugaison sont très nombreuses. Quelques copies, heureusement rares, présentent une expression totalement inacceptable pour un concours (style télégraphique, langage parlé incluant interjections et interpellation du jury, etc.).

Le jury rappelle que ses exigences ne relèvent pas d'un formalisme pointilleux : comment exprimer correctement ses idées sans savoir utiliser à bon escient les conjonctions de coordination et de subordination ? La maîtrise de la langue est indispensable pour pouvoir développer un raisonnement digne de ce nom, ou même simplement formuler des idées claires et nuancées. L'accumulation des imprécisions, la multiplication des contradictions, qui découlent de formulations hésitantes ou malhabiles, nuisent au résultat final. Cette année encore, le jury insiste donc sur la nécessité d'un entraînement régulier à la rédaction. Enfin, il rappelle que l'écriture doit être lisible, si ce n'est soignée. Le jury demande donc aux candidats et aux candidates de s'entraîner à rédiger, et aux préparateurs et préparatrices d'être vigilants sur ce point.

Le jury souhaite également rappeler que le fond de carte fourni a vocation à faciliter l'expression graphique des candidat(e)s : 64 (sur 120) ne l'ont pourtant pas utilisé et 6 sont même allés jusqu'à le refaire à la main sous forme de chorème approximatif (et parfois fautif) dans leur copie. Au contraire, certains l'ont utilisé partiellement pour traiter un exemple national (Chine ou Brésil notamment). Cette année encore, le jury est surpris de constater que l'expression graphique est, selon les copies, très inégale en qualité, quantité et diversité. Certaines erreurs de localisation témoignent d'un réel manque de culture générale. Le jury rappelle également que titre, échelle, légende structurée sont nécessaires pour réaliser une carte de géographie. Il renvoie aux rapports des années précédentes et souligne combien un entraînement sérieux à ce type d'expression permet de faire des progrès rapides.

Si beaucoup de copies témoignent de l'acquisition d'une solide culture géographique sur le thème de l'alimentation, de nombreux devoirs montrent une insuffisante maîtrise de la méthode de la dissertation. Sans développer les conseils déjà formulés dans les précédents rapports, le jury rappelle qu'à la différence d'un cours ou d'un rapport qui présente ou classe des informations, une dissertation est un raisonnement, une démonstration, et doit donc s'appuyer sur une argumentation précise. La définition des termes du sujet est nécessaire pour éviter le hors-sujet et pour proposer une problématique pertinente, ajustée au sujet et non plaquée depuis un thème voisin.

Définir tous les termes du sujet doit primer sur la contextualisation de ce dernier : trop de candidat(e)s commencent par définir très longuement « mondialisation », terme qui n'est même pas formulé explicitement dans le sujet, et en oublient de définir « lieu » ou « lieux de l'alimentation ». Si le terme « alimentation » est généralement bien défini, preuve que la question a été travaillée sérieusement, beaucoup de candidat(e)s peinent à mettre véritablement en pratique les conseils méthodologiques et confondent « définition » et « liste d'exemples » d'une part, et « problématique » et « question(s) » d'autre part.

Le jury n'attendait pas une définition particulière de la notion de « lieux » mais que les candidats réfléchissent à cette notion-clef pour les géographes. Des acceptions diverses ont été retenues par les candidat(e)s et le jury a valorisé toutes les copies qui défendaient leur choix par une argumentation cohérente et des exemples adaptés et précisément situés. Le jury a pu cependant s'étonner que, compte-tenu de la complexité de la notion de lieu, et des divergences d'interprétations selon les courants de la géographie, aucun devoir ne consacre un temps de réflexion substantiel à l'analyse de la notion. Sa complexité pouvait en effet justifier que la définition ne soit pas limitée à l'introduction et qu'elle soit interrogée tout au long du devoir.

Trop peu de copies articulent leur réflexion avec des notions telles que « non-lieu » ou « haut-lieu » développées en géographie ces dernières années, ou même avec l'expression courante de « hors sol » appliquée à l'agriculture. Certains candidat(e)s ont centré leur propos sur les processus et les comportements, en multipliant parfois les anecdotes ou les jugements de valeur et en oubliant les lieux concernés.

Trop de candidat(e)s ont perdu de vue le sujet posé, pour dériver vers ce qu'ils connaissaient ou vers des thèmes visiblement traités au cours de l'année de préparation (par exemple « le système alimentaire mondial dans la mondialisation », « le marché mondial de l'alimentation » ou « la mondialisation de l'alimentation »). Certaines copies ont réduit le sujet à un sous-thème (« faim et insécurité alimentaire », « développement durable et risques en lien avec l'alimentation », etc.). Elles n'ont ainsi que partiellement (voire pas du tout) traité des lieux, pourtant pierre angulaire du sujet.

Trop de copies présentent également des pages de récitation descriptive, avec des éléments développés pour eux-mêmes et non en relation avec le sujet. Par exemple, beaucoup de candidat(e)s, qui cherchaient à montrer que la mondialisation déterritorialise les lieux de l'alimentation, ont en fait rédigé un développement qui relevait davantage de l'économie que de la géographie. Les devoirs ont ainsi décrit successivement la situation actuelle, les flux et les acteurs (grandes firmes, bourses...) de l'alimentation à l'échelle mondiale. Ces copies se sont ensuite attachées à décrire les problèmes géopolitiques et environnementaux liés à cette économie mondialisée de l'alimentation (insécurité alimentaire, famines, émeutes, scandales alimentaires, pollutions) et ont fréquemment terminé par un catalogue de souhaits ou d'injonctions sur la nécessité de préserver durablement ces territoires vitaux pour les sociétés humaines, insistant parfois de manière très maladroite et caricaturale sur l'aggravation de la situation imputable au réchauffement climatique... À ce titre, il est utile de rappeler que, si les candidats et les candidates sont invités à développer une réflexion personnelle, l'exercice demandé ne saurait se confondre avec un plaidoyer alarmiste ou une liste de recommandations pour un « bon usage » du monde (recettes à l'emporte-pièce pour sauver la planète des pollutions liées à l'agriculture industrielle ou pour réduire la faim dans le monde)

Une autre erreur méthodologique fréquemment rencontrée est de multiplier les exemples allusifs (et pas forcément pertinents pour étayer la démonstration...), plutôt que d'en réduire le nombre et de les approfondir vraiment. Le jury rappelle comme chaque année que l'épreuve n'est pas un exercice d'érudition et que finesse du raisonnement, nuances et jeux d'échelle priment sur l'accumulation de connaissances.

Sur le fond, plusieurs thèmes se retrouvent, à juste titre, dans la plupart des copies. Ils sont abordés de manière plus ou moins précise et nuancée. Ils sont étayés dans les meilleures copies par des exemples choisis à différentes échelles : organisation du système alimentaire mondial, insécurité alimentaire, famines dues à la guerre, effets pervers de l'agriculture industrielle et des révolutions vertes du XXe siècle, mondialisation de l'alimentation conduisant à la fois à une déterritorialisation et une uniformisation à l'échelle mondiale, mais aussi à une reterritorialisation à travers le regain d'intérêt pour la diversité locale des produits et des pratiques, le développement des labels etc. Le jury regrette cependant que des thèmes qui paraissent importants pour traiter le sujet aient été peu, voire très peu abordés : l'échelle micro-locale de la maison, les comportements alimentaires de la famille (y compris les bébés, jeunes enfants et les personnes âgées) dans leur inscription spatiale, le lien entre genre et lieux de l'alimentation, etc. Ces thématiques ont été particulièrement peu traitées, malgré leur dimension structurante dans de nombreuses régions du monde et dans de nombreux territoires (y compris à l'échelle fine du quartier). Si les cantines (scolaires et d'entreprises) ont été

parfois évoquées, les hôpitaux ou maisons de retraite n'ont jamais été envisagés comme des lieux de l'alimentation.

Le jury a eu le plaisir de lire de très bonnes copies. Les candidats et candidates ont su y définir les termes du sujet et les mettre en tension dans le cadre d'une réflexion à la fois personnelle et originale. Ils ont mobilisé les échelles géographiques dans l'ensemble du raisonnement et non dans une seule (sous-) partie. Ils se sont notamment interrogés sur la taille, les limites et les fonctions des « lieux de l'alimentation », variables selon les échelles d'analyse. Ils ont su articuler des exemples bien choisis en les confrontant aux notions de « non-lieu » ou de « haut-lieu ». Ces copies donnent à voir « les lieux de l'alimentation » à travers des exemples concrets à très grande échelle. Elles explorent la question du lien entre « lieux » et « territoires » (sans les confondre). Elles ne se contentent pas de présenter une accumulation ou juxtaposition de données chiffrées à l'échelle mondiale ou nationale.

De très bonnes copies présentent un plan type « description-explication-typologie », en nuancant habilement les différents types de leur typologie en fonction des échelles d'analyse. D'autres proposent un plan thématique-dialectique et s'interrogent sur les évolutions fonctionnelles et symboliques (mobilisant les représentations et les perceptions) des différents types de lieux de l'alimentation, en questionnant la pertinence de les classer dans les catégories de « non-lieu » ou « haut-lieu » de la mondialisation ou de la globalisation. Le jury n'a ainsi aucun *a priori* en matière de plan. Il a valorisé avant tout les copies qui proposaient un raisonnement géographique et une progression dynamique, et qui restaient dans le thème des « lieux ».

Enfin, pleinement conscient du travail fourni par les candidats et les candidates, et leurs préparateurs et préparatrices, le jury tient à les remercier pour la qualité d'ensemble des copies et tient à souligner combien ceux qui se sont astreints à rester dans les bornes du sujet posé ont obtenu des notes excellentes.